

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DP 2023_28

ATTRIBUTION DU MARCHÉ FT2023-01 FOURNITURE DE PRODUITS DESTRUCTEURS D'ODEURS POUR L'ISDND DE MONFLANQUIN

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu les statuts du syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par arrêté préfectoral n°47-2017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Vu la délibération n° DL2021_09/02 du 20 septembre 2021 donnant délégations au Président, notamment en matière de marchés publics,

Vu l'estimation des besoins réalisée par les services du Syndicat, conditionnant les modalités de publicité et de mise en concurrence,

Vu la consultation FT2023-01 Fourniture de produits destructeurs d'odeurs pour l'ISDND de Monflanquin publiée sur le profil acheteur du Syndicat ValOrizon et sur le site BOAMP le 3 mai 2023 (avis initial n° 23-60082) avec un délai limite de remise des offres fixé au 26 mai 2023 à 16h00,

Considérant qu'au terme du délai limite de remise des offres, 10 plis ont été reçus, 3 plis ont été refusés car considérés comme des doublons, 7 plis ont donc été admis à concourir,

Considérant le rapport d'analyse des offres réalisé suivant les critères d'attribution des offres :

- Prix : 60%,
- Valeur technique : 30%,
- Délais : 10%.

Considérant les questionnements réalisés auprès de l'ensemble des entreprises en date du 12 juin 2023 (la réponse était attendue pour le 16 juin 2023 avant 12h) et en date du 20 juin 2023 (la réponse était attendue pour le 23 juin 2023 avant 12h), toutes les entreprises ont répondu en temps et en heure,

Considérant le rapport d'analyse des offres après questionnement validé en date du 3 juillet 2023,

Le pouvoir adjudicateur, au terme de l'analyse des offres, retient celle du candidat OdoSph'Air apparue comme solution technique et financière correspondant le mieux aux besoins du Syndicat.

Le Président,

- Article 1 : **DÉCIDE** de retenir dans le cadre du marché FT2023-01 Fourniture de produits destructeurs d'odeurs pour l'ISDND de Monflanquin, la société OdoSph'Air, sise 176, rue de Murbach, 68530 BUHL pour un montant de 41 280,00€ HT pour un an;
- Article 2 : **PRÉCISE** que le marché est passé pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} juillet 2023, pouvant être renouvelé pour une durée de 2 fois 12 mois par tacite reconduction ;
- Article 3 : **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au BP 2023 et suivants;
- Article 4 : **PRÉCISE** que le marché sera signé et notifié à la société OdoSph'Air.

Fait à Damazan, le 10 juillet 2023



VALorizon
moins de déchets, plus de services

Syndicat mixte de valorisation et traitement
des déchets ménagers de Lot-et-Garonne
ZAE de la Confluence
Chemin de Rieulet 47160 DAMAZAN

Le Président,
Michel MASSET